DEPARTEMENT DU GARD

CCAS DE

## BELLEGARDE

**2** 04 66 0 13 16 € - 04 00 01 51 54

Envoyé en préfecture le 13/03/2023 Reçu en préfecture le 13/03/2023

Publié le 13/03/2023

ID: 030-213000342-20230302-DCCAS-2023-011-DE

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du jeudi 2 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures frente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Presents	Yokonts
12	10	11

QUESTION No

A/11/2023

OBJET **ADHESION UDCCAS** 

ONT VOTE

CONVOC. & AFFICHAGE

17.03.2023 DEPOT EN PREFECTURE

> 03 2023 PIECE JOINTE

> > 2

Facture / RIB

PUBLIE LE 17.03.2023 Abs.

Pour Contre

Étaient présents (10) : Mmes et M. MARTINEZ Juan. DURAND Martial, CANET Marinette, EL AIMER Nadia, LEONARD Michèle, GARCIA Elisabeth, KAIL Muriel: FLORENT Judith, CHABALIER Odette, GRANIER Janine.

Étaient absents (2): Messieurs RIGAL Olivier et HERITIER Adrien.

Procurations (1): De Monsieur RIGAL Olivier à Monsieur MARTINEZ Juan

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance Madame LEONARD Michèle.

Monsieur Le Président rappetle l'intérêt de bénéficier d'une information constante concernant les questions relatives au développement de l'action sociale communale. L'adhésion à l'UDCCAS permet de garantir une information constante sur l'action sociale du département du Gard. Le coût de l'adhésion s'élève à 113.47 euros.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Renouveler l'adhésion annuelle à l'UDCCAS.

DECIDE DE :

Pour extrait conforme. Certilie executoire par le président, compte tenu de la réception en Préfecture le 10 03 2023 et de la aubilication le

17.03.2023

Pour extrait conforme. Fait et délibéré à Belleaarde le 2 mars 2023

La secrétaire de séance

Michèle LEONARD



Le Président. Juan MARTINEZ

